

## Vade Mecum : céréales immatures

---

### Introduction

Les céréales immatures, bien gérées, peuvent être une alternative intéressante à la culture de maïs en Ardenne. Il existe de nombreuses associations et utilisations des ces céréales immatures.

### Quantité à semer

Céréales et pois                      Céréales

#### A) Céréales

Les doses proposées peuvent varier selon les variétés et les techniques de semis.

Hiver:	Epeautre	120 kg/ha	200 kg/ha
	Escourgeon	80 kg/ha	130 kg/ha
	Froment	100 kg/ha	150 kg/ha
	Triticale	130 kg/ha	200 kg/ha
	Seigle	130 kg/ha	200 kg/ha
Printemps:	Avoine	90 kg/ha	130 kg/ha
	Froment	100 kg/ha	130 kg/ha
	Orge	100 kg/ha	130 kg/ha
	Triticale	130 kg/ha	180 kg/ha



© FM – S Crémer

## B) Pois- Vesce

Pois et vesce : d'hiver ou de printemps

Vesce : choisir la vesce commune

En mélange avec des céréales

Pois fourragers

20-30 grains/m<sup>2</sup> = 25-30 kg/ha

Pois protéagineux

25-30 grains/m<sup>2</sup> = 70 à 80 kg/ha

Vesce commune

15 à 20 grains/m<sup>2</sup> = 20 à 30 kg/ha

Pois protéagineux seuls:

50 Grains/m<sup>2</sup> = 120-135 kg/ha

Ex. Céréales et pois

Hiver (régions avec climat favorable)	Printemps
Triticale (130 kg/ha) + Avoine (30 kg/ha) + pois fourragers (25 kg/ha)	Orge ou Avoine (100 kg/ha) + pois fourragers (25 kg/ha)

### Les céréales immatures comme plante abri

Attention : s'il y a une implantation de prairie en sous-étage, les doses en céréales de printemps doivent être diminuées de pratiquement 40 %. (exemple : 60 kg d'avoine + 25 kg de pois fourragers + 30 à 35 kg de mélange prairie).

Les plantes abris permettent de garantir une certaine production fourragère en première coupe lors d'un semis de printemps, de protéger le jeune semis de graminées du vent et du froid au départ de la végétation et de limiter le salissement du terrain par les adventices.

Mélange de graminées et de légumineuses : 35 kg/ha

Prendre les quantités de céréales dans la colonne céréales et pois

Ex: 50 kg/ha d'avoine + 35 kg/ha d'un mélange de fauche/pâture

ou 40 kg/ha d'avoine + 25 kg de pois fourragers + 35 kg/ha d'un mélange de fauche/pâture

Voir: Variétés recommandées par Fourrages Mieux pour les graminées et légumineuses

### Date de semis

Céréales d'hiver (avec et sans pois) :

au plus tard fin octobre ;

Céréales de printemps (avec ou sans pois) et pois protéagineux :

fin mars-début avril.

Ces mélanges peuvent se semer plus tard également si l'on veut produire du fourrage en peu de temps.



Remarque : directement après la récolte de la céréale immature on peut réaliser un semis de mélange pour prairie.

## Profondeur de semis

Graminées : 1 à 2 cm

Céréales : +/- 3 cm

Pois : 5 cm

Mélange céréales/pois : 4 cm

**Attention** : il faut bien recouvrir les pois car le risque de dégâts dus aux corneilles est réel. Clôturer la parcelle pour le sanglier **dès le** semis s'il y a des risques de dégâts.

Il est très important de « rouler » directement après le semis.

## Fumure

La fertilisation des céréales immatures s'effectue au printemps.

	Céréales sans pois	Céréales avec pois
N	Céréales d'hiver : 80 unités Céréales de printemps : 60 unités	0-30 0-30
P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	100	100
K <sub>2</sub> O	150	150

Remarques : pas de fractionnement de l'azote pour les céréales de printemps  
pas de désherbages chimique (sauf si gros problèmes : rumex...)  
pas de fongicide  
pas de raccourcisseur de paille  
il faut tenir compte de l'apport des engrais de ferme (compost, fumier, lisier)



## Date de récolte

Pour les céréales : fin du stade laiteux, début du stade pâteux. Il ne faut pas que le tégument du grain soit trop épais (dure) sous peine d'avoir des grains non dégradés dans le rumen.

Pour les mélanges avec pois fourragers: environ 10 jours après le début de la floraison.

Pour les pois protéagineux : quand les pois sont au stade pâteux. +/- 100 jours après le semis.

## Conservation

Ce fourrage doit être haché fin et bien tassé.

Si le stade de maturité est dépassé, il faut utiliser un conservateur.



Fourrages Mieux ASBL  
www.fourragesmieux.be  
061/210 833  
0473/53 64 95 (Knoden D.)  
0498/73 73 67 (Crémer S.)



Avec le soutien de

